

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
TÉLÉPHONE 31	7 fr.	13 fr.	24 fr.

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La Belgique, l'Italie et l'accord franco-britannique. — Berlin maintiendra ses offres de pacte de garantie mutuelle. — La crise gouvernementale sévit toujours en Belgique. — Les méfaits de la R. P. et le retour au scrutin majoritaire. — Les conversations autour du budget. — Sommes-nous menacés d'une crise politique ?

La remise de la réponse française à la proposition du gouvernement allemand d'un pacte de sécurité devait avoir lieu à la fin de la semaine dernière.

Cet envoi a été différé de quelques jours : le gouvernement français a estimé avec raison qu'il convenait de soumettre au préalable cette réponse à nos deux alliés, la Belgique et l'Italie.

A Bruxelles, on s'est empressé de faire connaître à Paris que l'accord sur les principes était complet : cet accord ne faisait d'ailleurs aucun doute. Les intérêts de la Belgique en ce qui concerne la sécurité des frontières occidentales du Reich sont en effet identiques aux nôtres.

A Rome, certaines hésitations paraissent se faire jour.

Elles s'expliquent dans une certaine mesure par le fait que l'Italie n'a aucune frontière commune avec le Reich.

Toutefois, et à un point de vue général, l'adhésion de l'Italie au pacte occidental présenterait un intérêt considérable.

Il est vrai que cette adhésion de l'Italie peut être retardée sans grand inconvénient.

A l'heure actuelle, c'est à Berlin que la partie est engagée et l'avenir du pacte est entièrement subordonné à l'accueil que l'Allemagne réservera à la réponse de la France.

Or, à en juger par les dernières indications venues d'Allemagne, les circonstances semblent incliner celle-ci à plus de conciliation.

La campagne de protestation de la presse réactionnaire qui s'était déclenchée au lendemain de l'accord franco-anglais, semble se calmer un peu.

Il est possible qu'elle reprenne lorsqu'on connaîtra les termes de la réponse française ; mais il semble qu'elle n'aura pas en Allemagne un écho profond.

Dans tous les cas, les dirigeants allemands se rendent compte d'une impossibilité : après avoir pris l'initiative de proposer un pacte de garantie mutuelle, l'Allemagne, estime M. Stresemann, ne peut assumer la responsabilité de faire avorter le projet.

Ainsi, en dépit des protestations du début, Berlin ne retirera pas vraisemblablement ses offres ; par contre, on s'efforcera d'obtenir par des négociations directes certains avantages.

D'ailleurs on n'oublie pas que l'Allemagne pourra, selon la formule de M. Baldwin, négocier sur un pied d'égalité avec les puissances alliées. Et cet avantage moral vaut bien quelques concessions...

Au total, si l'Allemagne a eu au lendemain de l'accord franco-anglais un « mouvement d'humeur », elle se rend compte aujourd'hui de la nécessité pour elle de ne pas boudier systématiquement aux efforts de paix poursuivis dans l'Europe entière.

En Belgique, le cabinet constitué par M. Pouillet n'aura eu qu'une existence éphémère.

Nous l'avions indiqué dès le premier jour : une bonne part de l'opinion catholique désapprouvait la collaboration avec les socialistes, estimant que cette collaboration entraînait l'abandon par les catholiques de tout leur programme.

Le nouveau Premier Belge, devant cette opposition pressante, a dû renoncer à conserver le pouvoir.

La tâche du roi des Belges apparaît singulièrement délicate.

Après avoir consulté les leaders des différents partis, il voudrait réaliser, à titre provisoire, un gouvernement de concentration nationale, groupant les trois partis, qui gèrerait les affaires du pays jusqu'en oc-

tobre et qui préparerait, pour l'automne de nouvelles élections.

Cette combinaison aboutira-t-elle ? Les libéraux semblent toujours déterminés à se tenir à l'écart de toute façon du gouvernement.

Si les efforts du roi pour constituer un cabinet tripartite n'aboutissent pas, les socialistes seraient décidés à constituer jusqu'à l'automne un cabinet de minorité. Ils suivraient en cela l'exemple donné par les travaillistes anglais.

Maintenant, une solution reste toujours possible : la dissolution immédiate du Parlement, et un nouvel appel au pays.

L'imbroglio politique dans lequel se débat la Belgique devrait être pour la France un sérieux enseignement.

Si notre voisine ne parvient pas après plus de deux mois de crise à constituer un gouvernement, c'est, en majeure partie, en raison du régime électoral, la R. P., par lequel sont élus les députés belges.

Cet exemple devrait donner à réfléchir à la Chambre française.

Sous la pression de l'opinion publique qui a condamné depuis longtemps un régime bâtarde et immoral de par les alliances qu'il favorise, le gouvernement avait pris l'initiative de préparer sans plus attendre le retour au scrutin d'arrondissement, dont les caractères de clarté et de loyauté s'avèrent chaque jour... par contraste.

Mais, depuis quinze jours, la question reste en l'air.

Nous assistons à des tractations invraisemblables et le débat est renvoyé de séance en séance.

Veut-on « enterrer » à nouveau le scrutin majoritaire, avant même qu'il ne soit ressuscité ?

Ce serait là une faute grave, car ce serait ménager pour notre pays, dans un avenir plus ou moins prochain, un gâchis parlementaire et politique analogue à celui qui règne actuellement en Belgique.

Voilà un luxe que la France ne saurait s'accorder !

Les conversations engagées par le ministre des finances avec la Commission de la Chambre en vue d'aboutir à une entente au sujet des divers projets destinés à assurer l'équilibre du budget ne progressent guère.

En vain multiplie-t-on les entretiens, les échanges de vues, les négociations : on n'aboutit pas et pendant ce temps le budget reste en panne.

On conviendrait que cette situation n'est point faite pour améliorer par exemple la tenue de notre devise sur le marché des changes...

En fait, de quoi s'agit-il dans tous ces conciliabules auxquels nous assistons depuis plus d'une semaine ? Théoriquement, on ne songe qu'aux finances de la France à sauver.

Pratiquement, les préoccupations de parti tiennent la première place ; non pas chez tous, certes, mais chez l'aile gauche du Cartel.

Si l'on fait abstraction des euphémismes parlementaires, une constatation s'impose : les projets financiers du gouvernement sont repoussés par l'extrême gauche, parce que pas assez socialistes.

Et il ne s'agit pas de simples divergences de vues : l'opposition est dans le principe même et dans la méthode.

Depuis un an, les socialistes se sont assignés un but : faire du budget de 1925 un budget nettement inspiré des directives socialistes.

Le gouvernement Herriot avait témoigné d'une aimable docilité, au grand dommage de la confiance publique et du crédit de la France.

Le gouvernement Painlevé, comprenant que si l'on persévérait dans cette voie on conduisait tout droit le pays à la ruine, a tenté très heureusement un redressement.

Mais les socialistes, soutiens du gouvernement, n'ont point renoncé à leurs desseins : ils maintiennent leurs conditions.

A l'heure actuelle, on ne saurait le dissimuler, la situation est difficile : le gouvernement ne veut pas céder aux exigences socialistes pour ne pas sacrifier les intérêts essentiels de la France ; les socialistes, de leur côté, ne veulent pas s'incliner devant les suggestions gouvernementales dans l'intérêt du... parti.

Quelle sera l'issue de ce duel ?

Verrons-nous bientôt les socialistes refuser leur appui au cabinet ?

Cette éventualité, les journaux du Cartel l'envisagent ouvertement, les uns avec quelque satisfaction, les autres non sans regret.

On peut juger de la gravité du dissentiment par les lignes suivantes de M. Bertrand, du *Quotidien* :

L'accord s'est-il fait entre le ministre et tous les représentants du Cartel ? Non. Est-il proche ? On ne saurait le garantir. Se fera-t-il ? Il faut le souhaiter.

Convenons cependant que sur un point important l'entente paraît encore malaisée. Non sur la question budgétaire. Des concessions mutuelles permettront, semble-t-il, d'aboutir.

Non plus sur les embarras du Trésor, bien que les difficultés soient ici plus grandes. C'est au sujet de l'assainissement financier que les vues s'opposent dangereusement. Elles s'opposent d'abord sur les moyens. Elles s'opposent ensuite sur la date.

Et le lendemain, M. Bertrand revient à la charge en ces termes :

Il serait tout à fait vain de vouloir dissimuler qu'il y a de graves sujets de désaccord entre le gouvernement et les groupes du Cartel, plus particulièrement entre le gouvernement et le groupe socialiste.

..... reste le fond des choses : la substance des projets. Sur ce point, le désaccord subsiste. Peut-être même s'aggrave-t-il.

Les socialistes et ceux qui pensent comme eux se sentent peu disposés à des concessions qui seraient un renoncement et aboutiraient, pensent-ils, à l'établissement de projets condamnés d'avance par le pays.

Ils tiennent, en effet, que l'assainissement financier doit se faire, suivant une formule qui a l'extrême mérite de la clarté, « en prenant l'argent où il est », c'est-à-dire sous la forme d'une contribution directe.

Ces citations montrent le sérieux du conflit.

Va-t-il dégénérer en crise ? Ou bien, l'un des interlocuteurs cédera-t-il finalement ?

Les efforts déployés par le cabinet Painlevé pour restaurer la confiance et le crédit publics resteront-ils vains par la faute du parti socialiste qui persiste, en dépit de l'expérience douloureuse de ces dernières semaines, à vouloir « exproprier » tous ceux qui possèdent quelque bien ?

Puissent le gouvernement et le Parlement ne pas perdre de vue que crise financière, crise économique et crise sociale sont les étapes successives et inéluctables d'une même évolution, d'une même évolution vers la révolution.

M. D.

INFORMATIONS**LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ**

Le pacte de sécurité est communiqué au gouvernement italien

L'ambassadeur de France à Rome, sur mandat de son gouvernement, a remis au ministre des Affaires étrangères le texte de la réponse que le gouvernement français se propose de donner au memorandum allemand du 9 février, concernant l'établissement d'un pacte de sécurité.

La réponse à l'Allemagne

Le texte de la réponse française au memorandum allemand du 9 février relatif à la conclusion d'un pacte de sécurité a été communiqué à M. de Margerie, notre ambassadeur à Berlin. On pense que le document sera remis mardi entre les mains du gouvernement allemand.

Il sera publié quarante-huit heures après.

En Allemagne

Vers un remaniement du Cabinet Prussien

De nouveaux pourparlers ont commencé au sujet du remaniement du cabinet prussien.

On dit que le centre a proposé une nouvelle combinaison d'après laquelle le futur gouvernement se composerait de deux membres du centre, deux socialistes, un démocrate, deux populistes et des ministres choisis parmi les hauts fonctionnaires.

MM. Braun et Severing disparaîtraient et seraient remplacés par deux autres députés socialistes.

M. Marx serait choisi comme président du Conseil. Le ministère de l'Intérieur serait transmis à un populiste.

Et la population s'accroît toujours !

Le nombre des naissances allemandes a été, en 1924, de 1.268.542, celui des décès de 759.664. L'excédent des

naissances sur les décès, qui n'a été en France que de 72.216, a donc été en Allemagne de 508.878, supérieur de plus de 76.000 à l'excédent de l'année précédente.

En Angleterre

Le chômage s'accroît à nouveau

Le nombre des chômeurs a augmenté en Angleterre de 60.778 sur le chiffre de la semaine dernière. Le total des chômeurs s'élève à 1.247.300, soit 244.000 de plus que l'année dernière. La ville de Bleaven, de 13.000 âmes, est entièrement réduite au chômage.

En Italie

Le Sénat italien ratifie les traités de paix

Le Sénat italien a approuvé au scrutin secret la conversion en loi des décrets-lois qui adoptent et rendent exécutoires les traités de Versailles, de Trianon et de Neuilly.

En Russie

Les paysans russes seraient las du régime soviétique

Les soviets sont menacés pour la première fois par la perspective d'une union entre les paysans et les ouvriers.

Ceux-ci sont indignés de voir les soviets dépenser follement d'importantes sommes d'argent pour aider les grévistes étrangers, alors qu'eux-mêmes sont affamés et mal payés.

La révolte qui se fomentait menace les fondations de la République.

Les soviets ont peur d'une levée des paysans contre Moscou et une contre-révolution de grande envergure peut éclater à tout moment.

Au Maroc

Le Président du Conseil est satisfait

Le président du Conseil, satisfait de sa tournée au groupe Colombat, a pu constater que la situation n'est nullement grave, grâce à la vigilance de nos troupes.

La situation à Ouezzan

La population d'Ouezzan est parfaitement calme. L'évacuation annoncée ne s'est pas produite ; seuls quelques femmes et quelques enfants sont allés à l'arrière et la vie se poursuit normalement.

La répression des menées communistes

M. Taddei, fonctionnaire des finances, qui a été arrêté à la suite de perquisitions opérées dans les milieux communistes de Casablanca, a été embarqué sur l'*Abda* en vertu d'un ordre d'éloignement du maréchal.

Les opérations des Espagnols

On assure que l'opération commencée dans le secteur espagnol de Gorgues, au sud de Tetouan, s'est terminée avec des résultats.

En Chine

Le mouvement xénophobe et le gouvernement chinois

Les grévistes acquièrent partout la conviction que le gouvernement chinois est en leur faveur et en conséquence la propagande xénophobe s'accroît. La situation à l'intérieur empire d'une façon générale.

Incendie d'une église catholique

Suivant des informations de source chinoise, non officielles, l'église catholique de Kafang aurait été incendiée et un prêtre italien aurait été tué.

Un ministre qui réduit les responsabilités

Le bruit court avec persistance que le ministre chinois des affaires étrangères se cachait parce qu'il craint que des étudiants n'insistent auprès de lui pour que l'on fasse droit à leurs demandes excessives, ce à quoi le ministre ne peut pas consentir.

Les scènes de désordres se multiplient

Suivant des nouvelles parvenues par radio-télégraphie, la foule a incendié non seulement les consuls d'Angleterre et du Japon, à Kiou-Kiang, sur le fleuve Bleu, mais aussi une banque japonaise et les bureaux d'une compagnie de navigation japonaise. Un Japonais a été grièvement

blessé. Quelques maisons étrangères ont été pillées. Les désordres ont été réprimés par les troupes chinoises.

Un détachement a été débarqué d'un contre-torpilleur japonais et une canonnière anglaise se rend à Kiou-Kiang.

Les touristes américains affluent en Europe

Dix mille personnes ont quitté New-York, à bord de dix steamers, à destination de l'Europe. Jamais pareille affluence de touristes ne fut remarquée au cours d'une seule journée.

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale en remplacement du comte d'Elva, décédé, a eu lieu dimanche, à Laval.

Inscrits 623, votants 620, suffrages exprimés 468, bulletins nuls 152, majorité absolue 235.

M. de Monti de Rézé, ancien député, conservateur, est élu par 394 voix sans concurrent.

CHRONIQUE LOCALE

QUE L'ÉTAT DONNE L'EXEMPLE!

Dimanche, à Beauvais, M. Caillaux, ministre des finances, a prononcé un discours au cours duquel il a déclaré que la situation financière du pays n'était pas très brillante. Mais a-t-il dit, « c'est encore temps, tout juste temps, de redresser le navire qui incline. »

« Il faut, ajouta-t-il, avoir le courage de marteler que nous en sommes à l'heure décisive où la nation doit réduire son train de vie pour le mettre en accord avec ses ressources. Gardons-nous, gardez-vous surtout, citoyens, de croire qu'il existe ailleurs qu'en pays d'Utopie des remèdes merveilleux, une magie financière qui puissent préserver de la rigueur douloureuse des sacrifices quotidiens. Gardez-vous d'imaginer qu'il suffira de manier une fois pour toutes le coupe-papier pour que tout soit remis en état. »

C'est donc pas de la poudre aux yeux que le ministre des finances a jeté. Il a dit sérieusement qu'il fallait que la nation consentit un sacrifice, et il a fait appel à la bonne volonté de tous les Français.

Où, mais la bonne volonté existe-t-elle ? Jusqu'à ce jour, qui a répondu à l'appel des hommes d'Etat ? Tous ceux qui, par leur situation ne peuvent pas cacher leurs revenus, leurs chiffres d'affaires, tous ceux qui, sont obligés d'acheter les denrées nécessaires à leur subsistance.

Car, jusqu'à ce jour, on n'a trouvé qu'un moyen de récupérer des impôts, c'est de frapper d'une taxe de plus en plus élevée ces denrées.

Les feuilles d'impôts ont été distribuées : elles sont plus lourdes que celles des années précédentes, au moins celles qu'ont reçues les commerçants, les consommateurs.

Mais les autres, les brasseurs d'affaires, les gens des professions libérales dont les bénéfices augmentent en raison même de la vie chère, ceux-là n'ont pas vu leurs feuilles d'impôt subir une augmentation proportionnée à ces bénéfices, parce qu'on n'a pas appliqué encore le contrôle de ce qu'ils gagnent.

Ces contrôles dont on parlait encore ces jours derniers, le fera-t-on ? Le ministre des finances en est partisan, dit-on. Mais le ministre sera-t-il suivi, écouté par la majorité du Parlement ?

Il y a une raison pour laquelle nous ne verrons pas de sitôt établir ce contrôle. C'est que le Parlement est, en majorité, composé de personnes de professions libérales. Et, en principe, on aime bien que le voisin se sacrifie, mais on ne tient pas à se sacrifier soi-même.

Le ministre des finances le sait bien, et s'il se contente de faire appel à la bonne volonté, à l'esprit de sacrifice de tous les contribuables, il s'apercevra que les sacrifices seront toujours les mêmes : les contribuables qui ne peuvent pas échapper à l'impôt.

Il est infiniment malheureux qu'on ne puisse trouver de meilleures res-

sources pour le Trésor qu'en augmentant les taxes sur le chiffre d'affaires ou les droits qui pèsent sur les denrées alimentaires courantes.

Car aujourd'hui, c'est comme hier. Il n'y a rien de changé ; les mêmes contribuables paieront. Certes, nul ne croit à la magie financière, aux remèdes miraculeux pour trouver l'argent nécessaire à l'Etat. Mais est-on sûr que tout ait été fait pour empêcher de riches contribuables d'échapper à l'impôt ?

Que la nation réduise son train de vie, demande le Ministre des Finances. Eh ! certes, s'il est vrai que, depuis quelques années, les fêtes succèdent aux fêtes, s'il est vrai que de grosses sommes sont dépensées, souvent inutilement, on ne peut pas, cependant, demander à ceux qui font ces dépenses, de garder cet argent et de le verser au percepteur.

Réduire son train de vie, serait une bonne façon de faire des économies : oui, mais pourquoi l'Etat ne donne-t-il pas, lui-même, l'exemple des économies ? Et pourquoi n'emploie-t-il pas tous les moyens légaux de faire payer l'impôt à ceux qui ne paient pas en proportion de leurs revenus ?

LOUIS BONNET.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE NORMALE

Un empêchement vous retenant ailleurs, vous avez bien voulu, mon cher Directeur, me demander un compte rendu de la fête de l'Ecole Normale. Je vous l'envoie signé. On m'a souvent dit que mon écriture était facile à reconnaître. Voulaient-ils un compliment ou le contraire ? Peu importe ! En tout cas, je n'aime pas poser à mes lecteurs des problèmes de recherche de paternité... Ceci dit, je vous en rends compte tout de suite : la soirée fut exquise et fort bien ordonnée ! On a beaucoup abusé de ces épithètes et d'autres telles que gracieuse et charmante. Les spectateurs d'hier seront tous d'accord avec moi pour reconnaître que, dans le cas qui nous occupe, elles sont justes suffisantes, en rendant aux mots leur pleine valeur.

D'abord, après les soucis donnés aux organisatrices par une journée orageuse, une nuit idéale : nuages et étoiles mêlés, assez d'ombre pour faire ressortir les illuminations, une brise fraîche à point pour que ceux nus et bras découverts ne réclament point le secours des écharpes... Grande affluence dans le parc fleuri, et sous les dômes touffus des marronniers de la cour. Des lampes de couleur mettent des lueurs vertes et rouges parmi les feuilles. Enguirlandée de roses et de plantes grimpautes, la véranda tranche par l'abondante lumière blanche de sa rampe et de son plafond improvisés sur l'éclairage discret du parterre.

A neuf heures, l'orchestre prélude. Puis vient un prologue. Il m'est difficile de l'apprécier. Mme la Directrice m'a fait le grand honneur de me demander d'écrire ce préambule. On l'a fort applaudi. Il le méritait certainement, tout au moins par la façon dont Mlle Serres l'a mis en valeur. Quant aux aimables compliments que l'on m'a adressés, je suis loin d'en faire fi. A quoi bon le dissimuler : tous ceux qui font des vers, comme ceux d'ailleurs qui font de la prose, même sans le savoir, ne pensent-ils pas volontiers comme Cornéille mais avec moins de raison :

Je sais ce que je veux et crois ce qu'on m'en dit ?

Mais voici d'autres vers, aisés à louer ceux-là parce qu'ils possèdent, avec tout le caprice de la fantaisie, la perfection du chef-d'œuvre. Le « Baiser » de Banville a ce soir les interprètes jeunes et fins qu'il réclame. Et cette comédie vit-elle jamais à sa fête et son pirotot échangeant leurs répliques ailées, dans un cadre aussi aimable ?

La sérénade comique de Mozart est ensuite enlevée avec un brio plein de mesure. Narquois et bienveillant, Méphisto qui préside aux propos des amoureux, apporte le dessert du franc rire à ce régal de tendre musique...

L'entracte égaille un moment les invités de l'Ecole dans la pénombre sinuieuse des allées du parc, où les réuniront par groupes autour de tables d'un buffet en plein air. Une coupe de champagne, des bonbons, des fleurs, des programmes artistement

Mais l'heure du départ arrive : le train s'ébranle. Des cris de « vive Painlevé, vive de Monzie » éclatent. Le Président du Conseil salue, cependant que du wagon présidentiel partent des cris de « vive Cahors. »

AU MAROC

On sait que depuis un mois environ, les nouvelles du Maroc n'étaient pas excellentes. A certain moment, on craignait que le chef riffain Abd-el-Krim ne marchât sur Fez.

Un de nos excellents compatriotes qui se trouve dans cette région a bien voulu nous donner quelques renseignements sur les événements qui se sont passés au Maroc.

« Les Riffains nous menaçaient depuis le 20 avril. Et vers le 1^{er} mai, les mauvaises nouvelles arrivaient de tous les côtés. L'ennemi était parvenu à 10 kilomètres de Fez. S'il eût réussi à prendre cette capitale sainte du Maroc, la situation devenait très grave. »

« L'avancée des Riffains était prévue depuis longtemps; malheureusement, il semble qu'à Paris on n'avait pas voulu entendre l'appel des chefs militaires qui, depuis des mois, demandaient des renforts... »

« Les Riffains s'arrêtèrent 48 heures aux abords de Fez pour soulever toutes les tribus qui nous étaient déjà soumises depuis longtemps. »

« Le général Colombat prit alors la direction des opérations et par un vigoureux coup de bouloir repoussa vers le Nord sur l'Ouergha les troupes de Abd-el-Krim. »

« Elles y sont restées depuis et on les y maintient. Nous tenons actuellement, le bon bout, grâce aux renforts venus de France. »

FÊTE DU V. S. C.

La fête organisée par le Véloce Sport Cadurcien a commencé samedi soir par une retraite aux flambeaux. La fanfare de tambours et clairons, les « Touristes de Brive » a parcouru les Boulevards et les rues de la ville, précédée par des cyclistes porteurs de lampions, en jouant des pas redoublés entraînants.

Cette fanfare se fit entendre, également, sur le trottoir de l'Hôtel de Ville. Après la retraite, un bal public eut lieu sur les Allées Fénélon.

Dimanche matin, à 11 heures, la fanfare de Brive défila, en jouant, sur les Boulevards et se fit entendre devant plusieurs établissements de la ville.

La fête sportive eut lieu sur les Allées Fénélon. A 3 heures, les sociétés de gymnastique, musique en tête, défilèrent, et aussitôt les diverses attractions commencèrent.

Le public qui n'avait pas craint la chaleur si lourde de la journée fut très intéressé par les mouvements d'ensemble et par les exercices de gymnastique qu'exécutèrent les jeunes athlètes de l'Aviron. Les exercices d'aérobiciste cycliste exécutés par Herhy's, le champion du monde du virage, furent très applaudis.

Puis eurent lieu les courses de bicyclettes à la valise et d'autres jeux qui amusèrent les spectateurs.

Pendant l'exécution de ces exercices, la fanfare de Brive fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

A 6 heures, la fête était terminée. Elle recommença le soir, sur les Allées, après un défilé sur les Boulevards de la fanfare de Brive qui se rendait à la gare.

A 10 heures, un public nombreux se trouvait autour du kiosque, où l'Orphéon et l'orchestre symphonique donnèrent un concert qui a obtenu le plus vif succès.

Orphéonistes et musiciens furent fort applaudis. Signalons la belle voix d'un chanteur cadurcien, M. Babouline qui charma le public.

Après le concert, un excellent orchestre joua danses nouvelles et anciennes et aussitôt de nombreux couples se livrèrent au plaisir de la danse jusqu'au matin.

Nous adressons nos félicitations aux organisateurs de cette fête.

Syndicat des agents commissionnés de la Culture et des Magasins des Tabacs.

Section du Lot

Les membres de la Section, réunie en assemblée générale le 14 juin, à Cahors, ont désigné M. Rosset, contrôleur, à Cahors, en qualité de délégué au Congrès National de Pont-de-Deuvoisin (Isère). Ils le chargent d'appuyer sans réserves les propositions figurant dans le rapport Cazeaux sur la réorganisation du Monopole et lui donnent mandat de se prononcer en leur nom sur les autres questions qui y seraient discutées.

La Section envoie ses félicitations et ses remerciements à M. Cazeaux, délégué des Personnels à la Commission tripartite des manufactures de l'Etat ainsi qu'aux membres du bureau du Syndicat National pour leur dévouement à la cause de la culture.

Le Secrétaire : ROSSET.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le décès de M. Colombat, armurier bien connu de la rue Wilson, en la personne de son neveu, M. le docteur Decoux, décédé à Tulle, à l'âge de 27 ans.

Nous adressons à Mme et M. Colombat nos bien vives condoléances.

Nous apprenons également la mort de Mme Conduché, femme du négociant en grains, bien connu dans notre ville.

Nous adressons à M. Conduché et à la famille nos sincères condoléances.

Trouvailles

Il a été trouvé par M. Clary, propriétaire, Boulevard Gambetta, n° 9, une housse d'automobile. La lui réclamer.

Une ombrelle a été trouvée dans l'Eglise de St-Georges. La réclamer, 16, rue St-Georges.

CHRONIQUE SPORTIVE

Vel-Auto-Lotois

Le Vel-Auto-Lotois adresse toutes ses félicitations au coureur Estrade fleuri pour la brillante victoire qu'il a remportée dans la course St-Céré-Cahors-St-Céré; ce coureur eut à lutter contre l'équipe du Velo-Club St-Georges qui bien disposée à le lâcher produisit un gros effort au début.

Bien que l'échec, Estrade ne se découragea pas, et sa tenacité lui valut d'arriver bon premier à Cahors.

Au retour Estrade ne fut pas inquiet et termina avec une heure d'avance sur le second.

Il est regrettable que le manque de renseignements n'ait pas permis aux coureurs de Cahors et de la région de participer à cette course, elle fut certainement très intéressante sur tous les points.

TENNIS-CLUB CADURCIEN

Le Secrétaire du T.C.C. a l'honneur d'informer les membres des Clubs de tennis du département du Lot, que le tournoi annuel de l'Echo de Paris, se disputera à Cahors du 15 juin au 15 juillet. Les engagements sont reçus au Secréariat du T.C.C., Café Tivoli, Cahors, jusqu'au 20 juin dernier délai.

Arrondissement de Cahors

Pradines

Fête locale. — Le Comité des fêtes de Pradines prévient le public que sa fête annuelle aura lieu les 4, 5 et 6 juillet.

Il espère que, comme chaque année, nombreux seront les danseuses et danseurs qui se rendront ces jours-là, à Pradines. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Puy-l'Evêque

Mort d'insolation. — Le facteur Constant n'étant pas rentré vendredi soir, on fit des recherches. Elles furent laborieuses. Il était chargé de la tournée de la montagne et fut découvert samedi matin vers 6 heures dans un bois sur un petit sentier. Il avait succombé à une insolation samedi soir.

Noyé. — Le nommé Manoël Sylva Costa, d'origine portugaise, domestique chez M. Alys, à Issudal, dit à son patron qu'il allait à la rivière avant le repas du soir. Ne le voyant pas rentrer, il l'appela. N'ayant pas de réponse il le rechercha sur les bords du Lot, et découvrit ses habits sur un rocher, mais le Portugais avait disparu. La gendarmerie, prévenue, fit

dimanche matin les recherches nécessaires pour retrouver le cadavre.

Le docteur Delbreil déclara qu'il avait succombé à une congestion.

Sérignac

Pour relever les fêtes de notre cité. — Il est offert gracieusement au comité des fêtes de notre village, à l'occasion de notre fête locale, une représentation théâtrale de tout premier ordre, en plein air, par une réunion d'artistes de l'Opéra-Comique de Paris et du Capitole de Toulouse.

L'accompagnement musical serait tenu par divers prix du Conservatoire de Paris, Toulouse et Bordeaux.

Les amateurs de bonne musique et de saine distraction sont invités à se grouper au plus vite pour nommer un comité supplémentaire des fêtes qui aiderait à l'organisation de cette grande réunion artistique.

Il est fort probable que jamais pareille manifestation théâtrale ne sera visible dans notre localité, et nous recommandons que l'on se presse, car l'organisation en sera assez longue.

Cette attraction serait, en effet, pour le 29 juin, vers les 4 heures du soir, et on se propose de jouer : « Les Noces de Jeannette. »

Prayzac

Succès scolaire. — Nous enregistrons avec la plus grande satisfaction le succès de la jeune Fernande Demande, élève de notre école laïque de jeunes filles, qui vient de passer brillamment l'examen des bourses nationales (2^e série).

Nos félicitations à la jeune lauréate et à ses dévouées maîtresses.

St-Cirac-Lapopie

Fête patronale. — Nos dévoués jeunes gens ayant décidé de donner un éclat particulier à notre fête patronale qui sera célébrée les 20, 21 et 22 juin prochain, le comité d'organisation nous communique le suivant et brillant programme :

Samedi soir 20 juin, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Réception de la musique, bal public, retraite aux flambeaux.

Dimanche 21 juin : Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique, apéritif-concert, distribution des bouquets.

Après-midi : Grand bal public sur plancher, sur la place du Jardy; bataille de confetti; attractions et jeux divers; tour de ville en musique.

A huit heures et demie : grand bal de nuit, grand feu d'artifice, illumination féerique du château-fort et des rochers; départ du ballon « Maréchal-Lyautey », tour de ville en musique, retraite aux flambeaux.

Lundi 22 juin : Salves d'artillerie, réveil en fanfare, promenade en barques fleuries sur le Lot, en musique et même programme que la veille.

Les bals seront placés sous la direction d'un orchestre de choix.

Arrondissement de Figéac

Figéac

Certificats d'études (session de 1925). — Les examens du certificat d'études pour la circonscription d'enseignement primaire de Figéac auront lieu aux dates suivantes :

Livernon, 22 juin, à 7 heures et demie; Cajarc, 24 juin, à 7 heures et demie; Lacapelle-Marival, 26 juin, à 7 heures et demie; Gramat, 27 juin, à 7 heures et demie; Saint-Céré (garçons), 29 juin, à 7 heures et demie; Saint-Céré (filles), 30 juin, à 7 heures et demie; Figéac-Ouest, le 3 juillet, à 7 heures et demie; Figéac-Est, le 4 juillet, à 7 heures et demie; Latronquières, 10 juillet, à 7 heures et demie.

Dans les examens auront lieu partout dans les locaux habituels.

Concours de pêche. — Ce concours a vivement intéressé le public qui se pressait nombreux sur la rive droite du Célé, bien ombragée à cette heure :

Voici les résultats : Nombre. — 1^{er} prix, Austry, 20 fr.; 2^e prix, Granier, 15 fr.; 3^e prix, Bourg, 10 fr.

Poids. — 1^{er} prix, Debroc jeune, 20 fr.; 2^e prix, Bourg, 15 fr.; 3^e prix, Granier, 5 fr.

Grosseau. — Andrieu, 10 fr.

Pour le plus petit. — 1^{er} prix, Austry, 5 francs.

Arrêté municipal. — M. le Maire de Figéac a pris l'arrêté suivant :

Considérant qu'une personne de la localité a été mordue par un chien atteint de rage certaine constatée au laboratoire de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,

ARRÊTÉ :

Tous les chiens circulant sur la voie publique, dans toute l'étendue du territoire de la commune de Figéac, devront être muselés ou tenus en laisse pendant un délai de deux mois, à partir de ce jour.

Les chiens errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique ou dans les champs non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître seront conduits à la fourrière et abattus après un délai de 48 heures, s'ils n'ont pas été réclamés et si le propriétaire n'est intervenu.

Le délai est porté à huit jours francs pour les chiens avec collier ou portant la marque de leur maître.

Il est interdit aux propriétaires de se dessaisir de leurs chiens ou de les conduire en dehors de leur résidence, si ce n'est pas pour les faire abattre. Toutefois, peuvent circuler librement, mais pour l'usage auquel ils sont employés, les chiens de chasse, de berger ou de troupeau.

Les chiens et les chats mordus ou simplement roulés par l'animal enragé, ou ayant été en contact avec lui, seront immédiatement abattus.

Les chiens et les chats présentant quelque symptôme pouvant faire croire à l'existence de la rage seront placés en observation sous la surveillance d'un vétérinaire jusqu'à ce que le diagnostic puisse être établi.

St-Sulpice

Hyménée. — Jendi 4 juin a été célébré le mariage de notre charmante compatriote Mlle Juliette Lacroux, avec M. Gabriel Cassan, domicilié à Paris.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur.

Gagnac

Accident. — En rentrant de son travail, Pouché Isidore est tombé et s'est fracturé la rotule.

L'accident n'aura pas de suites fâcheuses.

Noyé. — M. Jean Basse, du Port-de-Gagnac, s'est noyé accidentellement dans la Cère, tout près de sa maison. Le docteur Molinié, appelé en toute hâte, a déclaré qu'il avait été pris d'une congestion avant de tomber à l'eau.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Index électrique. — L'index électrique du premier trimestre 1925 est fixé à 232 par le Ministère des Travaux publics.

D'où : 232 - 130 = 102 x 0,002 = 0,204 à ajouter au prix de base de 1 fr. 50 = 1,704 le K. W. H.

Ce renseignements est donné au titre de justification du tarif aux nombreux abonnés utilisant l'énergie électrique du secteur de Gourdon.

Payzac

Vaccination antiovariologique. — M. le docteur Constant, médecin vaccinateur, procédera à des séances de vaccination et revaccination dans les diverses communes de son canton, aux jours, heures et lieux suivants :

Mairie de Payzac, mardi 16 juin, à 4 heures; mairie de Loupiac, mardi 16 juin, à 4 heures; mairie de Roc, mercredi 17 juin, à 8 h. 30; mairie de Macolat, mercredi 17 juin, à 9 h. 30; mairie de Fajoles, mercredi 17 juin, à 10 h. 30; mairie de Lamothe-Fénélon, mercredi 17 juin, à 11 h. 30; mairie de Calès, vendredi 19 juin, à 9 heures; mairie de Reilhaguet, vendredi 19 juin, à 10 heures.

Il est rappelé, à cette occasion, par le médecin vaccinateur du canton de Payzac, que les séances annoncées ci-dessus sont gratuites et obligatoires et que tous les enfants doivent y être conduits à partir de l'âge de trois mois.

On ne saurait trop recommander aux parents de se conformer à ces prescriptions.

Dernière heure

L'élection législative des Hautes-Alpes

On a voté dans les Hautes-Alpes pour nommer un député en remplacement de M. Cornand, républicain socialiste, élu sénateur.

Voici les résultats du scrutin : Ins-crits, 26.752; votants, 19.337; bulletins blancs: 398; majorité absolue, 9.420.

On obtient : M. Jean Planché, radical-socialiste, 9.346 voix; M. Petché, candidat de Concentration républicaine, 9.254; M. Gelly, 231; voix diverses, 8. Il y a ballottage.

AVIS

A l'occasion de la Fête de ST-CIRO-LA-POPIE, le Public est prévenu qu'un Café-Restaurant sera ouvert le samedi, dimanche et lundi, 20, 21 et 22 juin.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

EN ALLEMAGNE

Les syndicats patronaux exagèrent...

De Berlin : Le journal *Elberfelder Anzeiger* annonce que les syndicats industriels patronaux ont envisagé, au cours de réunions secrètes, la fermeture de toutes les grandes usines de la Ruhr et de la Rhénanie pour le 5 juillet.

La presse démocratique de Berlin accuse les patrons de vouloir profiter des difficultés de la situation actuelle pour réduire les salaires et obliger les ouvriers à travailler 10 et 12 heures par jour.

LE MOUVEMENT EN CHINE

Londres est inquiet

De Londres : Les derniers développements des événements de Chine ont fortement ému les milieux officiels britanniques.

Au retour de M. Chamberlain, le Gouvernement examinera attentivement la situation et prendra d'importantes décisions.

Encouragement aux grévistes

Selon la *Chicago Tribune* d'importantes sommes d'argent, provenant de tous les partis chinois, arrivent à Shanghai pour soutenir les grévistes.

Le Cabinet chinois examinera même la question de leur envoyer cent mille dollars.

M. PAINLEVÉ A PARIS

M. Painlevé est arrivé à Paris à 9 h. 20. Il a été reçu par les membres du Gouvernement.

Il se déclara très satisfait de son voyage.

M. Painlevé s'est rendu aussitôt au Conseil des Ministres.

REMERCIEMENTS

Madame veuve CAGNAC, née MAGOT; Monsieur Léon CAGNAC, capitaine au long cours;

Monsieur et Madame Jean-Pierre CAGNAC, négociants à Versailles; Madame Marie VERDY, née MAGOT et sa famille;

Les familles BOUSQUET, MAGOT, CAMBORNAC, GIBERT, FOURNIE, CUBAYNES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Lazare MAGOT

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Roger CONDUCHÉ, négociant, son fils Pierre et sa famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Roger CONDUCHÉ Née Augusta LAFAGE

leur épouse, mère, belle-fille, décédée à Bagnac, le 16 juin 1925, dans sa 27^e année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 juin, en l'église de Bagnac, à 10 heures du matin.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 40 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

Se vente dans toutes les Pharmacies

Il ne faut pas confondre

la Quintonine avec les autres extraits, car l'heureuse combinaison des produits qui la composent, produits très acides et judicieusement choisis, en font un produit de tout premier ordre.

La Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, se vend 3 fr. 25. Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE

Jeune Fille ou Femme

sachant faire un peu cuisine et travaillant aux champs

Très bonne situation et bons gages

S'adresser au Bureau du Journal

On demande Une Apprentie

SE PRÉSENTER à la FEMME CHIC

Très pressé

Garçon COIFFEUR

sachant bien couper les cheveux et désirant apprendre la Coiffure pour Dames. Situation d'avenir pour jeune Homme sérieux, et bon salaire.

Chez POPOVITCH Coiffeur pour Dames. — CAHORS

OUVRIÈRES LAVEUSES

ou sans profession spéciale

SONT DEMANDÉES : 6, faubourg Cabazat

Travail assuré tous les jours pendant l'année

Monsieur habitant seul dem. comme

homme de chambre et de compagnie DAME, 40 ans envir. Emploi 1^{er} sériex, bien payé mais réf. exigées. Convierait à personne gênée.

Ecrire : CASE 22 (Brive) TIMBRE P. RÉPONSE

AVIS

Le 20 juin 1925, à 14 heures, devant la Caserne Bessières, à CAHORS, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente d'un Cheval réforme provenant du 9^e Régiment d'Infanterie.

L'ACHÈTE COMPTANT

Livres Anciens, Bibliothèques

Paire offres détaillées

Maurice, 9, rue de Saintonge, PARIS (III^e)

ETUDE

Maître René LONGPUECH

NOTAIRE A FIGEAC (Lot)

VENTE

DE

Fonds de Commerce

Première publication

Suivant acte passé devant Maître LONGPUECH, notaire à Figéac, le douze juin mil neuf cent vingt-cinq, enregistré, Madame CROS Marie-Anne, débitante, veuve en premières nocces de Monsieur BES-SAC Pierre et épouse en deuxième nocces de Monsieur DESTIX Eugène, avec lequel elle demeure, à Figéac, rue Bonhore, a fait vente, avec l'autorisation de son mari, à Madame AXMERIC Marie-Madeleine, épouse de M. DESTIX Albert-Henri, chauffeur à la Compagnie des Chemins de fer, avec lequel elle demeure, à Capdenac (Aveyron), du fonds de commerce de vins et liqueurs lui appartenant et exploité à Figéac, rue Bonhore, dans une maison dont elle est propriétaire.

Domicile est élu pour les oppositions à Figéac, en l'étude de Maître LONGPUECH, notaire.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1903, tout créancier devra, pour conserver ses droits, faire opposition au domicile ci-dessus élu, dans les dix jours au plus tard qui suivront la deuxième publication.

Pour première publication et avis :

LONGPUECH, notaire.

Feuilleton du « Journal du Lot » 42

NIETZSCHÉENNE

PAR

Daniel LESUEUR

IX

Sa fille gardait l'auto pour retourner à Nice. Des amis l'attendaient. Hugnette n'était pas pressée de regagner Paris. Et elle tâchait d'obtenir que Lucienne prolongeât son séjour avec elle.

« Nous ferions la noce sans nos maris », déclarait-elle gaiement. « Laisse le tien rentrer avec père. Nous nous amuserions, tu sais. J'ai des masses d'invitations. Et puis nous irions à Monte-Carlo. »

« C'est ça ! » sourit indulgentement Nauders. « Tu perdras jusqu'à ton collier de perles. Mais, cette fois... ce n'est plus moi qui te le remplacerai ! »

Tous rirent à cette idée de l'or que cette folle de Hugnette ferait rouler sur la tapis vert. Et la feinte sévérité du papa !... Ce fastueux bonhomme, en route pour une fortune colossale, les mains toujours ouvertes aussi bien pour sa fille prodigue que pour des entreprises, des infortunes, des inventions, lui qui puisait aux forces économiques et y rejetait sans le re-

tenir le fluide vital, l'argent, dont il activait la circulation comme s'il était le cœur rythmique d'un monde. C'était bien à lui de s'élever contre un peu de gaspillage. Il n'en pensait pas un mot.

« Oh ! Luce, reste encore quelques jours », insistait Mme de Gessenay. « Nous ferons sauter la banque. »

Lucienne secoua la tête.

« J'ai laissé Robert seul tout un grand mois pendant la rougeole d'André. »

« Oh ! mais, ma chère, on dirait que tu deviens jalouse », raila Hugnette, non sans une pointe de méchanceté. « Prends garde ! Plus nous sommes sur l'œil, et moins nous voyons clair. »

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Cours du 5 juin

Cours du 12 juin

Fonds d'Etat

Table of French government bonds (Fonds d'Etat) with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

Crédit National

Table of National Credit bonds (Crédit National) with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

Crédit Foncier

Table of Foncier Credit bonds (Crédit Foncier) with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

Foncières 1879

Table of Foncières 1879 bonds with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

Ville de Paris

Table of Paris City bonds (Ville de Paris) with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

Valeurs étrangères

Table of foreign bonds (Valeurs étrangères) with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

Chemins de fer

Table of railway bonds (Chemins de fer) with columns for denomination, price on 5th June, and price on 12th June.

l'été et apprécié par tous les amateurs d'aventures contées avec une verve et une fantaisie que ni Zola, ni Maupassant n'ont connue.

Prix... 8 fr. La Pensée Française Editeur 103, Bd Magenta, Paris.

L'OPINION

Journal de la Semaine Paraissant tous les Samedis 7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr^t Sommaire du samedi 6 Juin 1925

Editorial. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures: L'Angleterre et nous: Jacques Chastenet. — Affaires

intérieures: La majorité nationale: Maurice Colrat; Les forces politiques de la France. Seine-et-Marne: Trygée. — Affaires économiques: La France est un pays agricole: Max Hermant. — Notes et Figures: Sam et Margaret: M. L. Pailleron; Mouton ou le parfait allumeur de réverbères: A. de Bersacourt; L'heure du Cosaque: Robert de Ronjoux; Un mécène: Louis Thomas; Au refrain: Jules Bertaut. — Littérature: Les Grecs et les Latins: Jacques Boulenger. — Ce qu'on lit. — Théâtre: « La nuit des amants », de M. Maurice Rostand; à l'Odéon: Etienne Rey. — Beaux-Arts et Curiosité: A l'Exposition, VI. La céramique et la verrerie: Henri Clouzot. — Sports:

Le meeting de l'U. A. I.; Marcel Berger. — Journaux et Revues. Le maréchal Lyautey, Bois de Jacques Boullaire.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

SAISON THERMALE 1925

Service automobile

entre

LE MONT-DORE et SAINT-NECTAIRE

du 5 juin au 25 septembre

Atter: Le Mont-Dore départs 8 h. et 18 h. 30, Murols arrivées 9 h. 15 et 19 h. 45, Saint-Nectaire arrivées 9 h. 30 et 20 h. Retour: Saint-Nectaire départs

7 h. 30 et 17 h. 45, Murols départs 7 h. 45 et 18 h., Le Mont-Dore arrivées 9 h. et 19 h. 15.

Prix des places: Du Mont-Dore à Murols ou vice-versa: 11 fr. 50; Du Mont-Dore à Saint-Nectaire ou vice-versa: 15 fr.

Les places peuvent être retenues à l'avance moyennant une taxe supplémentaire de 1 fr. par place en s'adressant au Bureau du Service Automobile Boulevard de l'Hôtel-de-Ville à La Bourboule, rue Meynadier au Mont-Dore ou à Saint-Nectaire.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant: A. COUESLANT.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES:

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Gripés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Goumres des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile de jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON: 10 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit:

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

SERVICE D'ÉTÉ 1925

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing stations like Paris (Orsay), Brive, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing stations like Toulouse, Cahors, Brive, and Paris with departure and arrival times.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Cahors, Libos, and intermediate stops.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Libos, Cahors, and intermediate stops.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac, listing stations and times.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, listing stations and times.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, listing stations and times.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations and times.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules between Sarlat and Gourdon, listing stations and times.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules between Gourdon and Sarlat, listing stations and times.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, listing stations and times.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations and times.